Image not found or type unknown

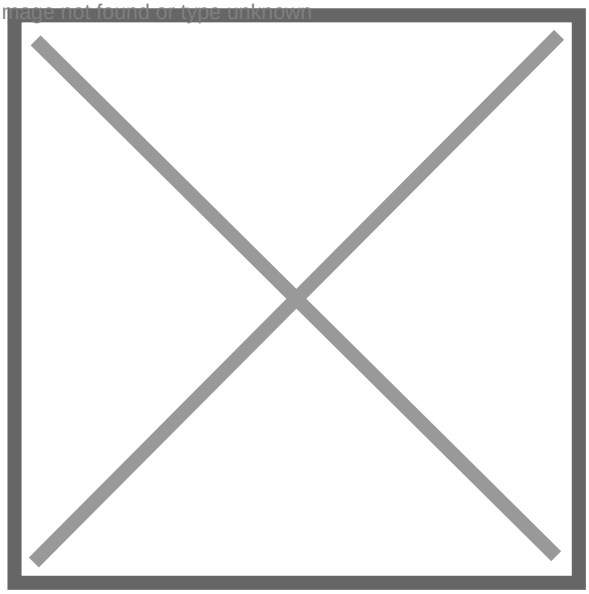

Litige locataire et propriétaire

Par **gounouss**, le **12/11/2009** à **14:26**

Bonjour,
Nous louons une maison de type F5 , depuis le 24 mai 2009 . Depuis le 16 octobre , nous nous sommes aperçu que de la moisissure et des champignons avaient pris pocession de notre maison, de nos meubles , notre linge et nourriture . Nous avons environ 2400 euros de perte concernant nos biens .
J'ai prevenu ma propriétaire ce même jour , cette derniére est venu chez nous et la premiére des choses qu'elle nous a dit "C'est de votre faute, vous faite secher votre linge dans la salle à manger ".
A savoir que les dégats se situent principalement dans les chambres , salle de bain , cuisine et toilette . La salle à manger n'est pas touchée.
Sur invitation de ma propriétaire , elle me demande de prendre attache avec mon assureur ,ce qui a été faite le jour même .Ce dernier m'a envoyé un expert afin de venir constater l'ampleur des dégats .
Les dégats constaté , l'expert m'informe que le linge n'est pas la cause des moisissures et des champignons .
J'ai prévenu aussitôt la propriétaire qui refuse de croire que les dégats pour venir d'autres choses .
Nous avons tout perdu, et les propriétaires ne se bougent pas ...
Que faire ??
A qui la responsabilité ??
Qui va rembourser ??
Nous vivons et occupons à trois la salle à manger , nos meubles sont toujours dans les piéces , tout continu de moisire .
Une chose est à préciser , la maison est ancienne et n'est pas équipée de VMC, et que de l'isolation qui séparait le garage des chambres a été enlevé.
l'air passe .
Je souhaiterai une réponse rapidement .

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés